

9 propositions pour mobiliser tous les acteurs et se préparer au débat sur l'école

"Peut mieux faire" : voici une appréciation que les élèves connaissent bien. Appréciation que l'on pourrait retourner au système éducatif français: il ne fonctionne pas aussi mal qu'on ne le pense mais "peut mieux faire". En d'autres termes, l'outil n'est pas mauvais mais il est parfois mal utilisé. Comprenez : si on voulait vraiment...

Mais voilà, cela demande un effort. Pas des grandes réformes sur le papier, une augmentation des effectifs et des moyens, des ordinateurs dans tous les coins. Non, un simple effort de tous les acteurs : parents, enseignants, élèves.

Alors, avant de révolutionner le système, nous vous invitons à mieux l'utiliser avec 9 propositions, applicables dès maintenant, sans intervention de la rue de Grenelle. Ebauches de propositions pour susciter la réflexion, le débat, donner une direction.

Le système souffre de ne pas savoir où il veut vraiment aller. La démocratisation de l'école, tant espérée, n'est pas venue au rendez-vous. Peut-être avons-nous trop espéré de l'outil et pas assez des hommes ? L'heure est venue de faire confiance aux acteurs et de libérer leurs énergies.

Considérez ces quelques propositions et participez au débat sur l'école qui commencera en octobre 2003. Votre implication est importante car c'est l'avenir des jeunes d'aujourd'hui qui en dépend.

Association Jeunes Plus

15 rue Antoine del Bello

13010 Marseille

<http://www.jeunesplus.org/reforme>

email : contact@jeunesplus.org

1 - Un état d'esprit optimiste

On a cru au "collège unique" et on a finalement compris que les enfants étaient trop différents pour y rentrer tous. On a alors proposé le "collège pour tous et pour chacun", afin que l' école devienne un lieu de vie où chaque élève serait reconnu et accepté dans sa différence.

Mais, nous pensons, quant à nous, qu' il faut aller plus loin et proposer une école dont l' objectif affirmé serait la réussite de chaque élève, une réussite qui soit adaptée aux souhaits et aux capacités de chacun.

Ceux qui ont une idée stéréotypée de la réussite auront tôt fait de se lever pour clamer haut et fort que cela est impossible.

A ceux-ci, nous répondrons que cela deviendrait possible si l' on se mobilisait pour permettre à chaque enfant de développer sa vision personnelle de la réussite, dans un cadre familial, scolaire et sociétal qui, tout en assurant son office de guide, s' imposerait le respect du projet de vie de l' enfant.

Faudrait-il pour cela réformer en profondeur le système éducatif ? Nous ne le croyons pas car toute réforme est déstabilisante pour les professeurs, comme pour les parents et leurs enfants. Pour fonder une telle école, il faudrait en premier lieu que tous les acteurs - parents, enseignants, éducateurs - soient disposés à :

- croire dans les formidables ressources et appétits de connaissance de chaque enfant, veillant à éviter tout ce qui pourrait les contrarier,
- respecter le processus de développement intellectuel de l' enfant, en restant très modestes à l' heure de juger de ses capacités et très prudents à l' heure de décider de son avenir,
- travailler en étroite collaboration pour guider l' enfant dans l' élaboration de son parcours de réussite.

Avec un tel état d' esprit, déjà largement répandu, de simples adaptations d système éducatif devraient suffir pour que les accidents de parcours de l' enfant ne soient plus synonymes d' échec scolaire mais considérés comme ce qu' ils sont : des éléments constitutifs de toute progression.

Ce regard positif et optimiste porté par les adultes sur l' enfant en difficulté est indispensable pour qu' il puisse croire en sa réussite.

Et au niveau institutionnel :

- 1) Profiter du renouvellement programmé des effectifs du corps enseignant pour transmettre à tous un grand optimisme dans les capacités des enfants.
- 2) Insister dans la formation des enseignants sur les différences entre les enfants, la variété des rythmes de développement des capacités intellectuelles, les divers profils pédagogiques.
- 3) Pour atteindre ces objectifs, il serait utile de faire connaître les résultats obtenus par la gestion mentale, pédagogie sans doute difficile à adapter au mode de fonctionnement du système éducatif français, mais dont la connaissance des principes seraient très profitable et servirait utilement la cause de l' enfant en difficulté.

2 - Enseignants au contact de la réalité

Il est relativement facile de faire progresser un élève habituellement performant dans ses apprentissages. Disons qu' il suffit d' en savoir plus que lui pour pouvoir le "nourrir" de connaissances, selon ses besoins.

Faire progresser un enfant en difficulté est un tout autre défi que, malheureusement, certains enseignants ne cherchent même plus à relever, ne s' y estimant pas préparés ou considérant que nul n' est tenu à l' imposte.

L' étudiant, aspirant à devenir enseignant, jure à qui veut bien l' entendre qu' il s' occupera avec un soin tout particulier des enfants en difficulté. Mais, devenu enseignant, il se plaint bien vite de n' avoir pas été préparé à cette tâche par sa formation qu' il juge trop théorique, et se découvre impuissant face aux difficultés des élèves. Il considère finalement comme normal qu' un petit nombre ne suive pas, dans la mesure où les résultats qu' il obtient sont conformes aux statistiques nationales.

A celui qui souhaiterait devenir enseignant et ne pas suivre cette évolution, nous dirions ceci :

« Il n' en tient qu' à vous. Dès que possible, proposez vous d' accompagner un enfant en difficulté scolarisé au primaire ou au collège, dans une de ces associations ou un de ces dispositifs qui se battent contre l' échec scolaire. Avant l' IUFM, pendant, après ? Quand vous voulez pourvu que vous y consacriez au moins une heure par semaine pendant un an.

Vous apprendrez plus en pédagogie qu' avec des heures de cours théoriques. Et surtout... Vous pourrez voir de près ce qu' il y a dans la tête et dans la vie d' un enfant en difficulté. Vous serez surpris de son intelligence et comprendrez comment un enfant peut échouer dans un contexte scolaire sans être idiot pour autant.

Vous constaterez l' impact d' une simple remarque d' un professeur sur sa motivation, et verrez comment certaines peuvent détruire le travail de remise en confiance que vous aviez entrepris avec l' enfant.

Vous toucherez de près l' injustice, l' inégalité sociale, la pauvreté, et vous serez étonnés des efforts que l' enfant produit dans un tel contexte, si peu récompensé et si souvent sous-estimé.

Vous découvrirez le contexte familial de ces enfants, vous apprendrez à parler à leurs parents, vous constaterez le souci qu' ils ont de voir réussir leurs enfants, mêlé à l' impuissance qu' ils ressentent à l' heure de les aider.

Vous appliquerez les théories pédagogiques que vous apprenez dans une relation personnelle avec l' enfant qui vous permettra de juger de leur pertinence.

Et enfin, si vous y mettez du coeur, vous pourrez offrir à un enfant la réussite scolaire. »

Et au niveau institutionnel :

1) Développer ou soutenir des actions d' accompagnement individuel en école primaire et au collège pour les enfants en difficulté, dans des réseaux d' éducation prioritaire, actions qui pourraient être menées par des étudiants de l' IUFM, en lien avec l' équipe éducative de l' enfant. Ceci permettrait à futurs enseignants de mieux connaître les établissements dans lesquels ils auront à professer, tout en contribuant à réduire l' échec scolaire.

2) Intégrer ce type d' action dans le cursus de formation du futur enseignant qui serait invité à produire un rapport sur son intervention, qui pourrait être pris en compte dans l' admission aux concours d' enseignants ou pour la validation de la première année d' IUFM.

3 - Parent d'élève, un métier qui s'apprend

On nous prévient régulièrement que tout se joue dans les premières années de l'enfance. Ainsi, sans toujours en prendre conscience, les parents peuvent contribuer ou ne pas contribuer au développement des facultés d'apprentissage de leur enfant. Ils sont en cela les premiers instituteurs de leurs enfants.

Vient ensuite le temps de l'institution scolaire à qui les parents confient la tâche de compléter l'instruction de leurs enfants. Période pendant laquelle ceux-ci continuent à jouer un rôle essentiel. C'est en effet dans le cercle familial et extra-scolaire que l'enfant va utiliser ses nouvelles connaissances, constater ses progrès et donner ainsi du sens à ses heures passées en classe.

Alors que nous savons de plus en plus précisément ce qui peut aider un enfant dans son parcours scolaire, pourquoi ne pas faire l'effort d'en informer les parents ?

Cette information pourrait se faire à l'initiative des établissements scolaires qui, par ce geste, reconnaîtraient la contribution des parents au développement des facultés intellectuelles de l'enfant. Oui, l'école ne peut tout faire. Elle le sait et ne doit pas fermer les yeux sur cette réalité. L'égalité des chances passe par un travail d'explication du rôle des parents, des attitudes à éviter et de celles à développer, du fonctionnement du système scolaire, de l'esprit des programmes et des aptitudes visées pour l'enfant.

Proposées aux moments clés du parcours scolaire - entrée à l'école maternelle, à l'école primaire et au collège - ces formations pourraient être organisées par les associations de parents d'élèves, au sein même des établissements, et données par des parents, des enseignants et d'autres professionnels de l'enfance.

Il resterait à trouver les moyens pratiques de faciliter l'assistance des parents et de les inciter à y participer pleinement. L'inscription du premier enfant à l'école est souvent chargée d'une inéquité pour les parents qui pourrait les inciter à profiter des premières formations proposées, et dans la foulée, de celles qui viendront plus tard.

Et au niveau institutionnel :

- 1) Elaborer le programme d'une formation destinée aux parents, qui leur serait donnée en parallèle à la scolarité du premier enfant.
- 2) Imaginer un moyen pratique d'inciter chaque parent à y assister. La perception d'une allocation spécifique de formation parentale pourrait être conditionnée à la participation à ces sessions.
- 3) Elaborer un manuel du parent d'élève avec quelques principes généraux, des renseignements sur les formations organisées et des informations sur des ouvrages ou des formations complémentaires.

4 - Un contrat de réussite pour chaque élève

L'objectif d'amener 80% d'une classe d'âge au baccalauréat ne sera jamais atteint. Cependant, pendant des années, il a contribué à focaliser l'attention sur cet examen qui est devenu comme le symbole de la réussite scolaire. Le baccalauréat est l'examen qui sanctionne 14 années de scolarité et qui, de ce fait, définit les orientations des élèves.

Mais, le bac a-t-il suffisamment d'attrait pour motiver l'ensemble d'une classe d'âge et donner du sens aux heures passées en classe ? Est-il capable d'habiter les rêves de jeunes ?

Nous ne le pensons pas. La motivation d'un élève ne peut s'appuyer sur la réussite à un examen dont on dit qu'il faut l'avoir sans se préoccuper de savoir où cela mènera : "passe ton bac d'abord !"

En revanche, la motivation peut se construire sur la nécessité d'acquérir des connaissances et des compétences pour tenir sa place dans la société et exercer un métier plaisant, si tant est que ce discours ne reste pas au niveau des idées générales mais soit personnalisé et adapté à la situation de l'enfant.

D'où la proposition d'élaborer un contrat de réussite pour chaque élève, renouvelé chaque année, à partir du CP, afin de déterminer les connaissances et compétences qui pourront être raisonnablement visées pour l'enfant au cours de l'année scolaire au regard des capacités déjà acquises.

Ce contrat, qui pourrait être élaboré lors d'un entretien en fin d'année, en présence d'un représentant de l'institution (enseignant), de l'enfant et de ses parents, permettrait de responsabiliser chacun de telle sorte que l'enfant puisse obtenir les résultats escomptés.

Ceci ferait du parcours scolaire non plus une course d'obstacle mais une échelle de progression qui, tenant compte des possibilités, des circonstances et des aspirations de l'enfant, l'installerait dans une dynamique de réussite.

Ceci permettrait d'aborder la question des orientations dites précoces et des classes de niveau sous un angle positif. Concernant l'orientation, le travail en commun de l'institution et des parents devrait permettre de rejoindre au plus près les aspirations de l'enfant. Quant aux classes de niveau, que l'on pourrait appeler classes d'objectifs, elles seraient une simple traduction d'un effort d'adaptation au rythme d'apprentissage de chaque enfant. Si certaines notions ne sont pas acquises en fin d'année, que l'élève rejoigne une classe où ces notions sont spécialement étudiées, n'est pas une discrimination mais un moyen pour l'élève d'atteindre ses objectifs et de ne pas s'effondrer dans une classe où ces notions sont supposées connues.

Tout cela n'aurait de sens qu'à la condition d'évaluer les travaux scolaires de l'enfant en les rapportant aux objectifs définis dans son contrat de réussite, et non plus en les comparant aux résultats des meilleurs élèves.

C'est à ce prix que le sentiment d'échec et la dévalorisation qui découle de la confrontation aux meilleurs élèves pourraient être éliminés.

Certains objecteront que dans une classe hétérogène, les bons élèves entraînent les moins bons. Dans la théorie, peut-être ?

Et au niveau institutionnel :

- 1) Réfléchir aux modalités de la mise en place de contrats de réussite personnalisés à chaque enfant.
- 2) Elaborer un document de référence, en partenariat avec les associations de parents d'élève, qui précise la mission de l'enseignant, la mission des parents et les modalités d'un travail en commun, dans l'optique d'une mise en œuvre de contrats de réussite.
- 3) Réfléchir aux modalités d'intégration du contrat de réussite dans la procédure d'évaluation des performances scolaires de l'enfant.

5 - Un contrat d'établissement qui engage

Un établissement qui se propose de conduire chacun de ses élèves vers la réussite doit proposer les moyens qu'il compte mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.

Un contrat d'établissement, qui remplacerait le projet d'établissement, en le complétant, permettrait d'impliquer non seulement les membres de l'établissement mais aussi tous ceux qui ont à intervenir auprès de l'enfant, depuis les parents jusqu'aux associations du quartier.

Ce contrat déclinerait la pédagogie de l'établissement sous la forme d'un document qui serait visé par l'institution, les associations de parents d'élèves et tout autre partenaire impliqué. Il serait distribué un exemplaire aux parents qui attesteraient en avoir pris connaissance par une signature. Il pourrait être adapté tous les trois ans, au regard des résultats obtenus et des nouvelles propositions exprimées par les différents acteurs.

Avec un objectif de réussite scolaire pour tous, et non plus de taux de réussite aux examens (brevet, baccalauréat), l'institution aurait une responsabilité qui se limiterait à définir les savoirs et compétences minimales à transmettre à chaque enfant, en fonction de sa progression dans sa scolarité. Pour le reste, elle gagnerait à laisser le plus de liberté possible à l'équipe éducative pour :

- choisir une pédagogie et un mode d'organisation des cours
- organiser le travail commun avec les parents des élèves
- nouer tout partenariat utile avec les ressources du quartier
- trouver les financements complémentaires pour mener à bien ses projets

Tous ces points devraient être abordés dans le contrat d'établissement, ainsi que les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité physique et mentale des élèves (santé, violences, drogues)

Enfin, trois remarques nous semblent importantes :

- Le programme de connaissances et compétences minimales défini par l'institution doit être ambitieux et fuir toute tentation de médiocrité, en comptant sur les formidables ressources des enfants
- Un professeur doit avoir la liberté de travailler dans un établissement qui propose une pédagogie conforme à celle qu'il connaît et apprécie. Il vaut mieux un professeur compétent avec une pédagogie traditionnelle qu'un professeur médiocre avec une pédagogie novatrice. Aucune pédagogie ne peut s'arroger le droit d'être la meilleure car aucune ne peut satisfaire tous les enseignants, tous les parents et tous les enfants.
- Le métier de professeur doit être recentré sur sa mission prioritaire qui est l'instruction de l'enfant. Cette instruction nécessite de soigner la préparation des cours, l'évaluation des élèves, l'attention aux élèves en difficulté et la relation avec les parents. Il y a là de quoi occuper largement un enseignant consciencieux. Toute autre activité que l'établissement jugerait utile de mettre en œuvre dans son projet pédagogique doit l'être avec un concours minimal des professeurs. Une solution simple serait d'aller chercher les ressources dans le quartier si elles existent et de les impliquer dans l'élaboration du contrat d'établissement. Ceci concerne autant les activités extra-scolaires que les actions d'accompagnement scolaire.

Et au niveau institutionnel :

- 1) Elaborer un document de référence sur les contrats d'établissement en précisant les points devant être abordés.
- 2) Définir les connaissances et compétences minimales à acquérir en fonction de l'avancée dans la scolarité.

6 – L'école de la première chance

Des écoles de la deuxième chance commencent à voir le jour. Elles visent à redonner l'envie d'apprendre à des jeunes sortis du système scolaire sans qualification.

C'est une bonne chose mais n'y a-t-il pas moyen de répondre plus tôt aux problèmes de ces jeunes qui, avant d'en arriver là, ont été scolarisés dans le primaire ?

L'école de la première chance, c'est en effet l'école primaire qui a pour mission les premiers apprentissages de l'enfant et, en particulier, celui de la langue française. Savoir bien écrire, bien lire, bien parler, connaître un certain nombre de mots et être capable de comprendre un texte simple sont des capacités qu'il faut posséder avant d'entrer au collège.

Or, combien d'enfants sont admis au collège sans avoir acquis ces capacités fondamentales ? Avec ce terrible handicap, la progression sera très difficile : la lenteur pour écrire, la difficulté pour déchiffrer un texte et l'absence de vocabulaire vont gêner l'enfant, tant dans les matières littéraires que scientifiques. Avec comme conséquence directe de mauvais résultats et un découragement croissant qui pourra entraîner le décrochage puis l'échec scolaire.

Pour éviter ces échecs tellement prévisibles, l'école primaire devrait être au centre de toutes les attentions. Tous les enfants sont capables d'atteindre les compétences exigées en fin de primaire et tout devrait être fait pour qu'ils y parviennent.

Longtemps, la méthode globale ou semi-globale, utilisée pour l'apprentissage du français, a produit ses contingents d'illettrés à l'annonce des textes qu'ils ne comprenaient pas. Aujourd'hui, des méthodes privilégiant la découverte du principe alphabétique sont recommandées. Mais, peu importe la méthode utilisée si celle-ci conduit l'enfant vers une lecture de qualité.

Si un enfant semble en difficulté avec une méthode, pourquoi ne pas lui en proposer une autre ? Doute-t-on à ce point de ses ressources pour l'enfermer dans des incapacités présumées plutôt que de remettre en cause la méthode ?

Ne serait-il pas plus raisonnable de consacrer des efforts particuliers pour un petit nombre d'élèves en difficulté au primaire que d'attendre que ces mêmes enfants sortent du système scolaire sans qualification et convaincus de leurs incapacités, avec tous les problèmes de remédiations que cela engendre ?

Et au niveau institutionnel :

- 1) Développer des outils simples pour identifier le plus tôt possible les enfants qui rencontrent des difficultés dans l'apprentissage de la lecture ou de l'écriture du français.
- 2) Prévoir pour ces enfants des classes à effectif réduit permettant de travailler avec plusieurs méthodes de lecture et de tenir compte des difficultés de type dyslexie, avec un suivi régulier et individualisé de chacun des enfants.

7 - Prudence et présomption d'innocence

Les enseignants ont la responsabilité d'évaluer les connaissances et les capacités de leurs élèves. L'évaluation permet un classement qui, accompagné des appréciations de l'enseignant, pèse sur l'avenir de l'élève.

Le travail de l'élève est ce qu'il est, les notes sont ce qu'elles sont quoique parfois suggestives. Quant à l'appréciation, elle est toujours très délicate et souvent subjective.

Les adultes n'aiment pas trop les jugements portés sur leur travail ou sur eux-mêmes. Surtout si ceux-ci sont négatifs, émanent de personnes ayant autorité et sont assésés sans précaution.

Et les enfants ? Sont-ils donc insensibles à un jugement négatif sans appel ou à un zéro pointé ? A un commentaire ironique ou à une prédiction funeste ?

Ce serait une grave erreur de le penser. Les enfants encaissent car ils n'ont pas les mots pour défendre leur cause et se laissent facilement convaincre par le regard des adultes. Tant et si bien qu'ils adoptent rapidement l'étiquette qui leur a été collée, préférant y être conforme plutôt que de souffrir de jugements injustes.

Parce que nous sommes au contact d'enfants en difficulté, nous voyons ceux qui travaillent avec effort et sont accusés de n'en faire aucun en raison de leurs mauvais résultats, les mêmes qui réussissent et sont alors soupçonnés d'avoir copié en raison de leurs progrès, d'autres préoccupés par de graves soucis familiaux et condamnés pour leurs distractions, et tant de situations où le regard de l'enseignant est faussé par sa vision partielle de la vie de l'enfant.

Sur ces questions, il en va de la dignité de l'enfant. Celui-ci a droit au respect de ses enseignants et de ses parents, autant qu'il le leur doit. A l'heure de juger un enfant, les enseignants, et aussi les parents, doivent bien peser les mots qu'ils vont utiliser. C'est l'heure de la prudence et de la présomption d'innocence.

Nous ne nions pas que certains enfants soient réfractaires au travail et à l'effort, mais le seraient-ils devenus si ceux qui étaient chargés de les éduquer et de les instruire avaient toujours veillé à les respecter, restant prudent dans leur jugement, s'installant dans une relation d'accompagnement et non de domination.

Certains croient que la peur et la menace sont des moteurs de l'apprentissage. N'ont-ils donc jamais expérimenté l'effet de la peur d'échouer ? Une peur qui paralyse, fait oublier en un instant ce que l'on a appris pendant des heures, une peur qui empêche le rappel ou l'utilisation cohérente de ses connaissances.

Dans une logique de contrat de réussite passée avec l'enfant, le maître ne serait jamais un juge implacable qui évalue le travail de l'enfant en comparaison de celui du meilleur de ses élèves, mais un accompagnateur, un guide, qui chercherait à comprendre ce qui manque encore pour atteindre les objectifs visés pour l'enfant. Il s'inscrirait plus dans la remédiation que dans l'exclusion, dans l'éducation que dans le contrôle.

Une attitude qui permettrait de ne pas écorner la confiance de l'enfant en ses propres possibilités, confiance si difficile à restaurer lorsqu'elle a disparu.

Et au niveau institutionnel :

Réaliser un manuel de l'évaluation qui analyse les différentes expressions utilisées couramment pour juger les élèves et leur travail, et montre les incidences positives ou négatives qu'elles peuvent avoir sur la confiance de l'enfant.

8 – Des parcours d'excellence

Il est une idée fausse qui consiste à penser que celui qui ne réussit pas dans la filière générale est nécessairement destiné aux filières professionnelles.

Ceci entraîne deux conséquences principales. La première est une faible valorisation des filières professionnelles : elles sont le plus souvent choisies par défaut, faute de pouvoir poursuivre dans la filière générale. La seconde est un manque d'ambition pour ces filières : elles sont d'un niveau plus faible que les filières générales puisqu'elles récupèrent une bonne partie des élèves qui étaient en échec.

Pourtant, la filière professionnelle permet à des intelligences pratiques de donner du sens à leurs apprentissages. Il n'est pas rare que des jeunes en échec dans la filière générale épanouissent leurs capacités et deviennent des élèves brillants dans la filière professionnelle.

Pour permettre à ces intelligences pratiques de se révéler plus tôt, ne pourrait-on pas faire en sorte que la filière professionnelle puisse être intégrée plus tôt sans que ce choix interdise un retour ultérieur en filière générale ? Ces deux filières ne pourraient-elles pas partager un tronc commun d'apprentissages, avec une approche légèrement différente mais un même niveau d'exigence ?

Les parcours professionnels doivent devenir de vrais parcours d'excellence et être perçus comme tels par les parents. Ceci demande un changement de mentalité, la multiplication des passerelles avec l'enseignement général et un programme ambitieux de formation. Il n'y a qu'en France que l'apprentissage pratique semble devoir être réservé à ceux qui ne peuvent faire autrement en raison d'une survalorisation des métiers dits intellectuels. L'absence de personnes bien formées pour certains corps de métier est un problème très actuel qui est une conséquence directe de cet état d'esprit.

La compétition intellectuel/pratique pourrait être supprimée si l'on reconnaissait la diversité des intelligences et si l'on évitait tout jugement péjoratif à ce sujet. Il n'y a pas de métiers supérieurs à d'autres. L'intelligence du mathématicien ou de l'amateur de belles lettres n'a pas à être comparée à celle du menuisier ou du sportif.

Tout revient finalement à faciliter la réalisation du projet de chacun, sans le moindre jugement de valeur, en lui proposant un parcours d'excellence qui corresponde à ce projet et lui permette de devenir un bon professionnel, quelle que soit la nature de son métier.

Et au niveau institutionnel :

Mettre en avant les points forts des établissements professionnels, revaloriser leur image auprès des parents et tout mettre en œuvre pour que la réalité corresponde à l'image qu'on souhaite leur donner.

Organiser des passerelles entre les filières professionnelles et générales, et offrir la possibilité d'une orientation semi-professionnelle le plus tôt possible, en insistant bien sur le caractère non définitif de cette orientation.

9 - Ensemble contre les drogues

Les drogues envahissent les collèges et les lycées. Elles sont plus nombreuses, plus variées et plus dangereuses. Ce phénomène s'est amplifié considérablement en quelques années.

C'est une évolution qui échappe d'une certaine façon aux parents et aux enseignants. Normal : la consommation et, a fortiori, le trafic de drogue sont illégaux. Tout se fait donc dans la discrétion.

Pour les jeunes, impossible de ne pas la voir circuler. Les fumeurs et les revendeurs sont connus de tous. Les invitations à fumer sont permanentes.

Entre les adultes et les jeunes, la barrière de la loi, et comme conséquence, une absence de communication sur ce sujet. La drogue circule dans l'indifférence du monde des adultes.

Pour les enseignants, certains élèves ne sont pas bien réveillés, un peu lent, en échec scolaire : sans doute un problème de motivation !

Pour les parents, ça ne peut arriver que chez les autres. Mon fils, ma fille, ils ne fument pas, ils ne feraient pas cela.

2/3 des jeunes déclarent avoir déjà fumé.

Ces drogues sont de plus en plus violentes. Le cannabis anodin de Mai 68 est devenu une drogue dangereuse en raison du taux élevé en produit actif. La cocaïne fait son entrée dans les lycées, l'ecstasy dans les soirées.

Quelques conséquences du cannabis : perte de motivation, troubles de la mémoire, perturbation des fonctions cognitives, fatigues, dépressions. La scolarité est perturbée.

Selon l'individu, les effets varient. Dans le pire des cas, c'est la schizophrénie. La roulette russe : certains prennent la balle.

Parents et enseignants doivent se mobiliser contre ce fléau qui perturbe la scolarité des jeunes et affecte leur santé. En fermant les yeux trop longtemps, nous pourrions être complices des trafiquants de drogue.

La drogue n'a pas sa place dans les établissements scolaires. Les enseignants doivent exclure de leurs cours ceux qui y viennent sous l'influence du cannabis. Les jeunes conscients des ravages que produit la drogue chez leurs pairs doivent désigner ceux qui se livrent à ce trafic, pour le bien de tous et même des revendeurs qui risquent de s'attacher à un milieu qui ne les lâchera plus. Les parents, enfin, doivent prévenir leurs enfants, s'informer sur ce phénomène pour pouvoir en parler avec eux, exiger l'absence de drogues au sein de l'établissement qu'ils fréquentent.

Si nous ne faisons rien aujourd'hui, les jeunes seront en droit de nous demander des comptes pour n'avoir pas su les protéger au moment de leur adolescence.

Et au niveau institutionnel :

1) Tirer un trait sur les principes idéologiques qui ont, jusqu'à présent, inspiré les actions de prévention et qui reposent sur l'idée erronée, voire naïve, que les adolescents sont capables de faire une consommation responsable des drogues. Axer la prévention sur un rejet absolu des drogues de quelque nature qu'elles soient.

2) Informer largement sur la nature et les conséquences des drogues par le biais de reportages télévisés, de spots, de brochures ciblées et de présentations en collège et lycée. Ces informations doivent viser les parents, les enseignants et les jeunes.